

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 Avril 2018 à 19 heures

Le 12 avril deux mil dix-huit à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FAVIER, Maire, suite aux convocations faites par lui en date du 3 avril 2018.

Présents : Jean-Luc FAVIER, Pascale ANDRES, Cyrille AUSESKEY, Christian BETTINGER, , Laurent FABISZ, , Monique HECKER, Henri KLOPP, Emile LAUFER, Christine WALLON, Frédéric WROBEL.

Absents : Juliette BETTINGER procuration à Christian BETTINGER, Claudine HACQUARD procuration à Monique HECKER, Claire BURLET, Anne HAAS.

Christine WALLON est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de séance du 15 mars soumis à l'approbation des conseillers municipaux, est adopté à l'unanimité

Ordre du Jour

- Point n° 08/2018 : Taux d'imposition 2018
- Point n° 09/2018 : Budget primitif 2018
- Point n° 10/2018 : Attribution de subventions

Procès-Verbal

08/2018- TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, de l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2018.

Il rappelle au Conseil municipal les taux appliqués en 2017 :

TH : 15,40 %, TF : 10,80 %, TFNB : 52 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ,

Considérant les baisses des dotations de l'état,

Vu l'avis de la commission des finances, réunie le 29 mars 2018 :

- décide de modifier les taux comme suit :

	Taux	Base imposition	Produit
Taxe d'habitation	16,38 %	693 100	113 530
Taxe foncière (bâti)	11,48 %	419 100	48 113
Taxe foncière (non bâti)	55,32 %	3 600	1 992
TOTAL			163 635

Vote : 10 Pour – 2 Contre

09/2018 – BUDGET PRIMITIF 2018

Le Maire soumet au Conseil municipal le projet de budget primitif 2018, dont un exemplaire a été remis préalablement à chaque conseiller.

Il présente la section de fonctionnement du budget primitif 2018 et en donne lecture par chapitre.

Cette section s'équilibre en recettes et en dépenses à : **370 531,66 €**

Le Maire présente ensuite la section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à : **135 195,32 €**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 Avril 2018 à 19 heures

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- adopte le budget primitif 2018 ainsi présenté.

Vote : à l'unanimité

10/2018 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après avoir examiné les demandes, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- BRONVALLOISE Association..... 450 €
- BRONVALLOISE Association (participation exceptionnelle goûter des anciens)..... 210 €
- A.P.E. (association des parents d'élèves de Bronvaux)..... 450 €
- Association GRAIN DE SEL..... 450 €
- FNAM (section fédérale A. Maginot de Marange-S. et environs) 100 €

Vote : à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20 h 35